



## Mieux partager la route

### CONTACT

☎ 081.821.320

✉ formation@awsr.be

@ www.awsr.be



Aujourd'hui plus que jamais, la route se partage entre usagers multiples. Ces dernières années ont particulièrement vu le développement de la mobilité douce. Vélos, trottinettes et autres engins de déplacement motorisés parcourent désormais l'espace public.

Dès lors, le Code de la route a évolué en s'adaptant à ces changements. Et si les signaux B22/B23, les SUL et les ZAC sont autant de nouveautés connues de la plupart des cyclistes, peut-être n'en est-il pas de même pour les autres usagers.

Notre formation « Mieux partager la route » aborde largement les mises à jour du Code de la route, les contraintes liées aux différents modes de déplacement, ainsi que la courtoisie nécessaire à une cohabitation sereine de l'espace routier.

### Objectifs du workshop

- Parcourir l'accidentalité en Wallonie et en comprendre les causes
- Échanger sur nos peurs ou irritations face aux autres usagers
- Parcourir les mises à jour du Code de la route
- Comprendre les contraintes des autres usagers
- Anticiper les situations à risque entre usagers

### Cible

- Toute personne se déplaçant quotidiennement dans le cadre de son travail ou de ses activités
- Tout usager de la voie publique qui souhaite connaître l'évolution du Code de la route dont celle favorisant les déplacements à vélo
- Tout responsable d'entreprise, d'institution ou d'association soucieux du partage de la route, du stress lié aux déplacements et à la sécurité routière de ses travailleurs ou membres

### Informations pratiques

- Nombre de participants : formation interactive et adaptée pour des groupes de 15 à 30 personnes
- Durée : 3 heures
- Lieu : dans vos installations équipées en matériel de projection
- Tarif : sur demande. Exonération de TVA (art. 44 §2 du code TVA)